

NEGOCIATION MESURES SALARIALES 2024 A GRDF : TOUJOURS PAS DE NR MAIS ...



Je souhaite recevoir l'information CGT GRDF en direct. Je flashe le QR code et je m'inscris.

Ce 7 décembre s'est déroulée la deuxième séance de négociation sur les mesures salariales 2024 à GRDF. En ouverture de séance, **la Direction a réaffirmé vouloir maintenir le pouvoir d'achat des agents mais a précisé que le faire sous la forme d'un NR pour tous n'était pas du tout envisageable.**

Elle a tout de même précisé sa proposition initiale :

1. Pour l'instant, **le taux d'Avancements Au Choix** est maintenu à **1,4 %**.
2. Sur le modèle de la mesure CGT issue du conflit de fin 2022, **instauration d'une prime pérenne et intégrable ultérieurement au salaire :**
 - Il s'agirait d'une **prime mensuelle** à compter du 1er janvier 2024 versée à tous les agents présents dans l'entreprise à cette même date.
 - **4 montants possibles : 55, 70, 90 ou 110 euros**, soit au total 660, 840, 1080 ou 1320 euros par an.

Pour la CGT, la nouvelle proposition de la Direction pourrait permettre d'intégrer le pouvoir d'achat issu de la mesure CGT aux salaires.

En amont de la séance de négociation de ce jour, les négociateurs CGT ont organisé une réunion d'information du personnel en code 028. Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui se sont connectés.

Le succès de cette réunion en termes de participation a démontré que le personnel a de fortes attentes et place une nouvelle fois la question des salaires sous surveillance.

Nous organisons une nouvelle réunion d'information du personnel en code 028 le mercredi 20 décembre de 8h à 10h.

Vous pourrez vous y connecter en flashant ce QR Code ou en cliquant dessus.

